



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'EMPLOI,
DE LA COHÉSION SOCIALE
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ
À LA COHÉSION
SOCIALE ET À LA PARITÉ

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ
À LA SÉCURITÉ SOCIALE,
AUX PERSONNES ÂGÉES,
AUX PERSONNES HANDICAPÉES
ET À LA FAMILLE

DRASS Ile-de-France

Service
"Études et Statistiques"

Le nombre de postes ouverts en Ile-de-France aux épreuves classantes nationales (ECN) diminue entre 2004 et 2006 notamment en médecine générale alors qu'au niveau national, sur la même période, il augmente. En 2006, tous les postes, toutes disciplines confondues, de l'Ile de France ont été pourvus, et ce à 80% par des étudiants issus des UFR franciliennes. Parmi les étudiants affectés en Ile de France, 66% sont des femmes, Les femmes sont donc particulièrement représentées au niveau de la région francilienne, par rapport au niveau national où elles ne sont que 60%. Les spécialités médicales et chirurgicales restent les disciplines les plus attractives, et les arrivées d'étudiants formés en province s'y concentrent principalement. La médecine générale suscite aussi un intérêt pour ces étudiants. A l'inverse, elle a engendré entre 2005 et 2006, une hausse de 22% des départs volontaires d'étudiants formés en Ile de France vers la province. Cependant, par rapport à l'ensemble des régions, l'Ile-de-France se caractérise par davantage de départs contraints que de départs volontaires.

Les affectations en Ile-de-France après l'Examen Classant National en 2006

Le nombre de postes ouverts en Ile-de-France diminue

En 2006, le nombre de postes ouverts s'élève à 4 760 postes sur l'ensemble du territoire (voir tableau 1). Il diminue par rapport à 2005 de 43 postes. Cette baisse ne concerne quasiment que la médecine générale. La diminution est encore plus accrue en Ile-de-France, soit de 96 postes aboutissant à 795 postes offerts en 2006. Depuis 2004, la part des postes ouverts en Ile-de-France sur l'ensemble de la France entière décroît passant de 20,5 % en 2004 à 16,7 % en 2006.

En médecine générale on enregistre une hausse des postes ouverts entre 2004 et 2006 de 27,8 % pour la France entière. En revanche, en Ile-de-France, entre 2004 et 2006, le nombre de postes ouverts en médecine générale diminue de 15,6 % passant de 450 postes à 380 postes ouverts. C'est surtout entre 2005 et 2006, que le fléchissement (19,8 %) s'est produit en Ile-de-France alors qu'entre 2004 et 2005, la tendance était à une légère augmentation (+5,3 contre 30,4 % au niveau national).

Tableau 1 :

Les postes ouverts décroissent en Ile-de-France

Nombre de Postes ouverts	2004	2005	2006	Evolution entre 2004 et 2006
France entière	3 988	4 803	4 760	+19,3 %
Ile-de-France	817	891	795	-2,7 %
En médecine générale en France entière	1 841	2 400	2 353	+27,8 %
En médecine générale en Ile-de-France	450	474	380	-15,6 %

Préfecture de la région
Ile-de-France

DRASS
Ile-de-France

330 postes en France entière n'ont pas été affectés

Même si le nombre de candidats inscrits (4 900) en 2006 est plus important que le nombre de postes offerts (4 760), le nombre de postes affectés, au final, est inférieur au nombre de postes ouverts. Sur les 4 900 étudiants inscrits, 4 430 candidats ont été affectés, 95 ont démissionné et 375 n'ont pas validé leur deuxième cycle. Ainsi, par rapport au nombre de postes offerts, 330 postes n'ont pas été affectés.

En Ile-de-France, l'ensemble des postes est pourvu en 2006

Sur ces 330 postes non affectés en France entière, 323 sont en médecine générale, les sept autres postes sont en médecine du travail. Ce sont principalement les subdivisions de Tours, Nancy, Caen, Reims et Dijon qui ne pouvoient pas leurs postes en médecine générale. 15 subdivisions nationales arrivent à un niveau d'affectation de 100 %.

En Ile-de-France l'ensemble des postes est pourvu en 2006. Cependant 72 candidats ayant terminé leur internat ont bénéficié en 2006 de la mesure transitoire leur permettant de passer l'Examen Classant National et accéder au diplôme DES de médecine générale. Ils sont comptabilisés parmi les personnes affectées alors que les postes qui leur sont dédiés ne seront, de fait, pas pourvus.

Deux tiers des étudiants en Ile-de-France sont des femmes

Parmi les étudiants ayant un poste affecté après l'Examen Classant National en Ile-de-France, 66 % sont des femmes. Elles sont davantage présentes en Ile-de-France qu'en France entière (60 %) (voir tableau 2). Elles sont majoritaires dans l'ensemble des disciplines sauf dans les spécialités chirurgicales, l'anesthésie-réanimation et la médecine du travail. Cependant dans les spécialités chirurgicales, elles représentent 49 % des effectifs en Ile-de-France contre 37 % seulement en France entière. Dans les disciplines de la pédiatrie, de la psychiatrie ou de la gynécologie, les femmes sont sur représentées à plus de 75 % en Ile-de-France. Tandis qu'en psychiatrie, au niveau national, elles sont moins présentes, soit 60 % des effectifs.

Tableau 2 : 66 % des étudiants franciliens sont des femmes

Discipline	France entière		Ile-de-France	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Spécialités Médicales	37	63	34	66
Gynécologie-obstétrique	18	82	23	77
Spécialités Chirurgicales	63	37	51	49
Pédiatrie	13	87	17	83
Anesthésie-Réanimation	54	47	51	49
Psychiatrie	40	60	25	75
Gynécologie médicale	10	90	0	100
Biologie médicale	43	57	36	64
Santé Publique	44	56	33	67
Médecine du Travail	53	47	60	40
Médecine Générale	38	62	31	69
Ensemble	40	60	34	66

unité : %

Les disciplines attractives restent, en 2006, les spécialités médicales et chirurgicales

L'étude de la répartition des disciplines choisies, en Ile-de-France en fonction des rangs de classement confirme l'attraction spécifique de certaines d'entre elles.

Parmi les 1000 premiers classés, 52 % ont choisi les spécialités médicales, 19 % ont opté pour les spécialités chirurgicales, 7,7 % ont opté pour la pédiatrie, 6,84 % pour l'anesthésie-réanimation, 4,9 % pour la médecine générale, 4,6 % pour la gynécologie-obstétrique, 3,5 % pour la psychiatrie, 1,3 % pour la biologie. En 2005, on trouve quasiment le même classement pour les mille premiers rangs avec à 2 % près, les spécialités médicales et les spécialités chirurgicales qui sont un peu mieux prisées vis à vis de la pédiatrie et de l'anesthésie réanimation.

Les spécialités médicales sont toujours en tête, elles occupent la moitié de leurs postes au 385ème rang, les trois quarts de leurs postes au 621ème rang (voir tableau 3). Elles sont suivies par la gynécologie obstétrique avec 50 % des postes pourvus au 655ème rang et les 75 % des postes pourvus au 1139ème rang. Ensuite viennent les spécialités chirurgicales qui pourvoient 50 % de leurs postes au 677ème rang, les trois quarts au 1054ème rang. La pédiatrie suit de près en occupant la moitié de ses postes au 688ème rang et les trois quart au 1109ème rang.

Pour l'anesthésie-réanimation, la psychiatrie et la biologie médicale la moitié de leurs postes est choisie avant le 1505ème rang. La médecine générale, la médecine du travail, la santé publique sont des disciplines moins attractives que celles citées précédemment. En effet pour celles-ci, la moitié des postes sont affectés aux alentours du 3000ème rang (2214ème rang pour la santé publique).

Par rapport à 2005, le classement des disciplines reste similaire. On observe un léger recul de l'anesthésie-réanimation et de la biologie qui ont affecté la moitié de leurs postes à des rangs de classement supérieurs en 2006 par rapport à 2005.

En revanche, la gynécologie-obstétrique et la pédiatrie sont des disciplines plus vite choisies en 2006. Ainsi, la moitié des postes pour ces deux disciplines a été pourvue par des candidats classés dans les 700 premiers rangs. En 2005, il a fallu atteindre les rangs 780 pour la pédiatrie et 1 000 pour la gynécologie- obstétrique pour que la moitié des postes soit attribuée.

Tableau 3 : Les spécialités médicales en tête, suivies de la gynécologie-obstétrique

En Ile-de-France

Discipline	Rang de classement du premier candidat	Rang de classement où la moitié des postes est pourvue	Rang de classement où les trois quarts des postes sont pourvus	Rang de classement du dernier
Spécialités Médicales	4	385	621	1 079
Gynécologie-obstétrique	27	655	1 139	1 464
Spécialités Chirurgicales	10	677	1 054	1 402
Pédiatrie	80	688	1 109	1 419
Anesthésie-Réanimation	2	944	1 041	1 306
Psychiatrie	13	1 124	1 546	2 057
Gynécologie médicale	1 095	1 441	1 658	1 799
Biologie médicale	121	1 505	1 524	1 704
Santé Publique	910	2 214	2 260	2 849
Médecine du Travail	1 932	2 887	3 326	4 205
Médecine Générale	438	3 280	3 869	4 364

L'Ile-de-France se caractérise par une forte sédentarité des étudiants en médecine

640 étudiants franciliens restent en Ile-de-France pour préparer leur internat (voir tableau 4). Ils représentent 80 % des internes franciliens. Cette sédentarité forte, caractéristique de la région, était équivalente en 2005. Au niveau national seulement (54 %) des internes effectuent leur internat dans la même région que leur UFR de deuxième cycle.

155 étudiants provinciaux sont arrivés dans la région, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2005. Tandis que 486 étudiants franciliens ont quitté l'Ile-de-France (+ 25 % par rapport à 2005).

Tableau 4 : 640 étudiants franciliens préparent leur internat en CHU d'Ile-de-France

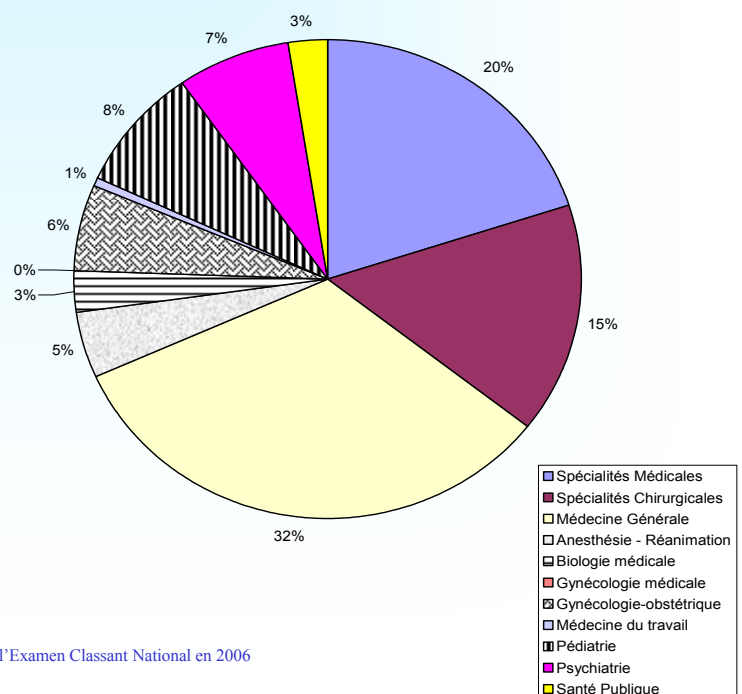
Lieu de l'internat \ Origine	UFR d'Ile-de France	UFR de Province	Nombre d'étudiants en CHU
CHU d'Ile de France	640	155	795
CHU de Province	486	3 149	3 635
Nombre d'étudiants en UFR	1 126	3 304	4 430

Arrivées d'étudiants, principalement, dans les spécialités médicales et chirurgicales et en médecine générale

Les arrivées se concentrent sur trois disciplines : la médecine générale (environ un tiers), les spécialités médicales ou chirurgicales (un peu plus d'un tiers) (voir graphique 1). Pour ces deux spécialités, les arrivées s'expliquent davantage par un choix de la discipline. En revanche, on peut supposer que pour la médecine générale, c'est la situation géographique qui a influé sur le choix. Par rapport à 2005, les arrivées sont moindres en médecine générale et davantage dans les spécialités médicales ou chirurgicales. Les autres disciplines telles que la pédiatrie et la gynécologie-obstétrique, connaissent aussi une légère hausse des étudiants arrivants.

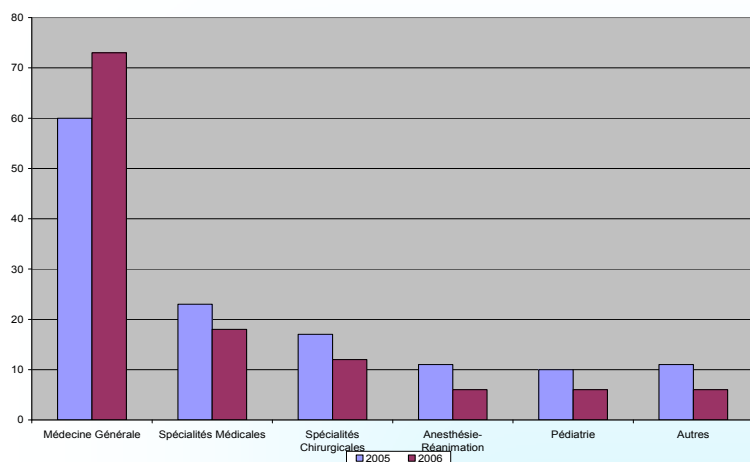
Les étudiants ayant choisi l'Ile-de-France pour effectuer leur internat ne proviennent pas véritablement d'une région prédominante. Se démarquent légèrement les étudiants venant de la région Rhône-Alpes et de la région de l'Ouest où ils sont respectivement les étudiants les moins et les plus nombreux à arriver.

Graphique 1 : les arrivées en Ile-de-France : un tiers en médecine générale



Départs volontaires de nombreux étudiants franciliens en médecine générale

Graphique 2 : Hausse de 22 % des départs volontaires vers la médecine générale de 2005 à 2006



Ce sont les CHU du Nord-Ouest (dont Lille), de l'Ouest et du Nord-Est qui accueillent le plus d'étudiants franciliens. A eux trois ils totalisent les trois quarts des départs franciliens. Le quart des départs est volontaire¹ et les trois quarts sont contraints. En 2005, les proportions étaient un tiers de départs volontaires, deux tiers contraints. Ainsi les départs contraints augmentent entre 2005 et 2006.

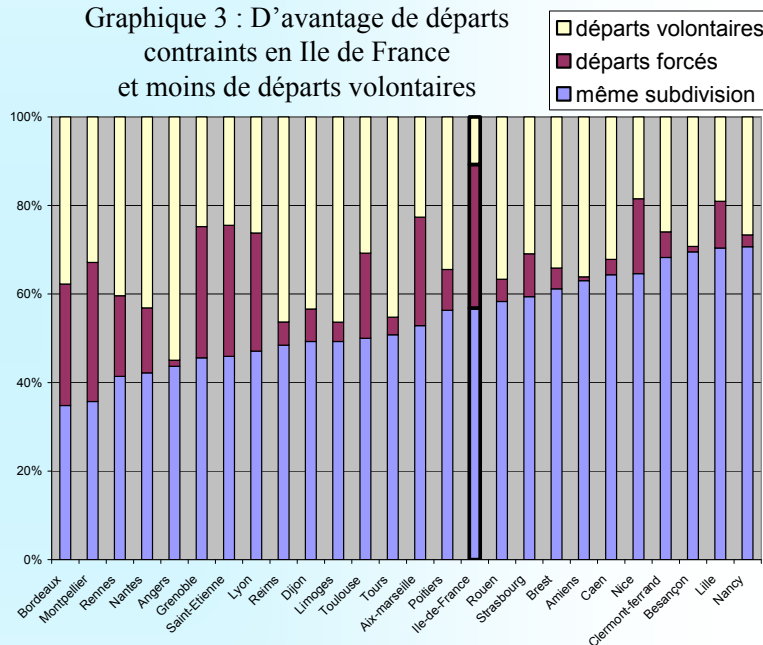
60 % des départs volontaires sont concentrés sur la médecine générale. Et un quart de ces départs s'effectue vers les spécialités médicales et chirurgicales. L'année 2006 reflète, en un an, une hausse de 22 % des départs volontaires vers la médecine générale. Tandis que dans cette même année, elle révèle une baisse dans toutes les autres disciplines (voir graphique 2.)

Départs contraints dans toutes les disciplines

Parmi les 1 126 étudiants franciliens, 43 % sont partis, volontairement ou contraints, d'Ile-de-France. Cependant, pour ces 1 126 étudiants sortants du second cycle des études médicales, seulement 795 postes d'internes ont été ouverts en région. Le départ d'un nombre élevé d'entre eux s'imposait donc. Et la proportion de départs forcés (31 %) en Ile-de-France est plus importante que dans les autres régions (voir graphique 3). Suivent de près les régions de Montpellier, de Grenoble, de Saint-Etienne, de Bordeaux.

La médecine générale totalise, pour la première fois, plus de 103 départs contraints vers la Province. Un peu plus d'un tiers des départs forcés ont lieu dans les spécialités chirurgicales et médicales. Vient ensuite la psychiatrie (12 %). Par rapport à 2005, les départs forcés augmentent dans toutes les disciplines, à l'exception des spécialités médicales où on observe une baisse de 20 %. En médecine générale, une partie des départs forcés concerne les étudiants ayant bénéficié de la mesure transitoire leur permettant de passer l'Examen Classant National.

Graphique 3 : D'avantage de départs contraints en Ile de France et moins de départs volontaires



Encadré n°1

Les internes dans le cursus en Ile-de-France en 2006

Au 1er septembre 2006, l'Ile-de-France compte, au total, 3077 internes dont environ un tiers en médecine générale et un quart en spécialités médicales. Hors médecine générale, on note une augmentation globale des effectifs de 17 % entre 2003 et 2006. Dans celle-ci c'est une baisse de 27 % qui est constatée. Depuis la réforme de l'Examen Classant National, l'Ile-de-France se caractérise par un accroissement significatif des internes de spécialités médicales et chirurgicales contrastant avec un effondrement des internes de médecine générale.

Evolution des internes dans le cursus universitaire

Discipline	2003	2004	2005	2006
Médecine générale	1 369	1 317	1 136	993
Spécialités médicales	622	621	654	715
Spécialités chirurgicales	318	337	379	417
Gynécologie obstétrique	156	165	174	187
Anesthésie	155	162	162	188
Pédiatrie	145	164	176	173
Gynécologie médicale	0	12	16	19
Biologie médicale	62	64	71	64
Psychiatrie	168	168	176	189
Médecine du travail	86	71	57	55
Santé publique	65	71	68	77
Total	3 146	3 152	3 069	3 077

¹ Lors de départs volontaires, les étudiants partent en province alors que leur rang de classement leur permettrait de rester en Ile-de-France. Lors de départs contraints les étudiants partent en province parce que leur rang de classement ne leur permet pas de rester en Ile de France pour obtenir la discipline souhaitée.

Bibliographie :

- Laurent Fauvet : « les affectations en 3ème cycle des études médicales en Ile de France en 2005 ». Stat'if, n°18-juin 2006.
- Anne Billaut : « les affectations en troisième cycle des études médicales en 2005 suite aux épreuves classantes nationales ». Etudes et Résultats n°474, mars 2006.

Directeur de la publication : Michel PELTIER - Conception : Sophie PENET

Maquette : Jérôme BALANT - Impression : DRASS Ile-de-France ; 58-62 rue de Mouzaia ; 75935 Paris cedex 19
Service Etudes et Statistiques - Tél. : 01-44-84-20-40 - e-mail : dr75-statistiques@sante.gouv.fr
Document consultable sur : <http://www.ile-de-France.sante.gouv.fr>
Dépôt légal : à parution — ISSN : en cours